

**CLUB DES BICHONS
ET DES PETITS CHIENS LIONS**
En charge du Ratier de Prague



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 1^{er} Avril 2023

ALÈS

COMITÉ

PRÉSIDENTE :

Annie VEYRIER
5, rue Saint Léger
79420 VAUTEBIS
Tél : 00 33 (0)7 81 67 03 53
club.bichons.pcl@sfr.fr

VICE PRÉSIDENTE :

Marie-Christine BODSON
59 Plan de la Course Libre
34400 LUNEL
Tél. : 00 33 (0)4 67 83 19 00
mcbodson@free.fr

Violaine GARDIOL
Brene 03330 BELLENAVES
Tél. : 06 10 17 31 65
bichonsfrises13.gardiol@laposte.net

RESPONSABLE DU BULLETIN, SECRETAIRE ADJOINTE :

Christelle GRAND
1080, Chemin Polycarde
38520 LE BOURG D'OISANS
Tél. : 06 08 02 28 77
christellegrand38@gmail.com

RESPONSABLE DE LA BOUTIQUE ET CGA :

Hélène PERCHERANCIER
86 88, rue Gustave Eiffel
Rés. Du pré des saules – Bat. C
01100 BELLIGNAT
Tél. : 06 20 64 14 32
boutiquebichonspetitschienslions@yahoo.fr

TRESORIERE, RESPONSABLE DES ACHATS, DÉLÉGATIONS, DU SITE, DES SPECIALES.

Josiane KRIEGEL
L'Argentier Bleu – 20 rue des Alouettes
34340 MARSEILLAN
Tél. : 06 16 82 31 52
nisjotial@orange.fr

RESPONSABLE DES COTATIONS, DES TANS, DES TARES OCULAIRES :

Claudine FORISSIER
Alain TASTET SUSBIELLE
1 chemin des Creux
03330 NAVES
Tél. : 06 38 01 93 89
claudine.forissier@orange.fr

RESPONSABLE ADHESIONS :

Peggy SAUVIGNAT
254, route de la Tour blanche
24650 CHANCELADE
Tél. 05 53 53 68 33
sauvignat.peggy@orange.fr

SECRETAIRE, RESPONSABLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL :

Jacques MORISOT
11, Allée des Clochettes
74150 RUMILLY

Présidente d'Honneur : Mme GELINEAU
Membre d'Honneur : Mme DUCHATEL

Membres d'Honneur à titre posthume :
M. GELINEAU, Mme MIDA, Mme DAROLD

**CLUB DES BICHONS
ET DES PETITS CHIENS LIONS
En charge du RATIER DE PRAGUE**

**REGIONALE D'ELEVAGE
ALÈS
SAMEDI 1^{er} AVRIL 2023**

*Club fondé le 18 Novembre 1947
Seule Association reconnue officiellement en France
pour diriger l'élevage des Bichons
et des Petits Chiens Lions*

*Affilié à la Société Centrale Canine,
agrée par le Ministère de l'Agriculture*

***Siège social :
5 rue St Léger - 79420 - Vautebis
Tél. : 07.81.67.03.53
e-mail : club.bichons.pcl@sfr.fr***

ÉDITO

Chers adhérents et exposants

Le club des Bichons et Petits Chiens Lions en charge du Ratier de Prague ainsi que votre déléguée régionale ont le plaisir de vous recevoir à notre Régionale d'Élevage d'Alès.

Nous vous souhaitons une excellente journée entre passionnés de nos races et nous remercions Mme Bodson Marie-Christine qui a accepté de juger notre Régionale.

Bonne chance à tous.

JUGE

JUGE : Mme BODSON Marie-Christine

Examineur du TAN : KRIEGEL Josiane – DRANCOURT Evelyne

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

08H00 : Accueil des exposants

09H00 : Début des jugements (CACS)

14H00 : Début des jugements (Régionale & Confirmation)

Pot du Club (suivant fin de jugement)

16H00 : (TAN)

16H30 : Remise des récompenses

RÉCOMPENSES

Une rosace BIS toutes variétés

Une rosace au Meilleur Jeune toutes variétés

Une rosace à tous les Meilleurs de chaque variété

Une récompense au Meilleur Baby et Meilleur Puppy

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Le certificat de vaccination antirabique, en cours de validité, sera exigé à l'entrée de l'exposition par les Services Vétérinaires

EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

Avec attribution du CACC

ARRIVEE ET JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à 9h30.

SORTIE DES CHIENS – Libre pour les RE.

TRES IMPORTANT – PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Pour les chiens de la 2^{ème} catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

La validité du certificat débute :

En cas de primo-vaccination : 1 mois après la date de délivrance. Les dates du début et de la fin de validité doivent être portées sur le certificat.

En cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

1) Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquis à caution et le versement des frais correspondant.

2) L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré, et hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

ANNULATION – Les frais de l'exposition étant engagés dès maintenant, les exposants ne pourront être remboursés des frais de leur engagement même si l'exposition ne pouvait avoir lieu en raison de cas de force majeure indépendant de la volonté des organisateurs ou d'un événement fortuit et imprévisible.

REFUS D'ENGAGEMENT – La société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre.

DROITS D'ENGAGEMENT – Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut se présenter. Chaque exposant recevra un accusé de réception.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé.

Toute distribution de prospectus, quel qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

JUGEMENTS – Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges. Chaque exposant recevra une appréciation écrite. Tous les chiens seront dans un premier temps jugés, qualifiés et classés. Aux termes des jugements, les chiens classés reviendront défilier sur le ring d'honneur pour y recevoir leurs récompenses.

RESPONSABILITE – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc..., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant qu'à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations)

CONFIRMATIONS – Age de la confirmation : 12 mois minimum au jour de l'exposition. Tous les chiens à confirmer devront être lisiblement tatoués, le volet délivré par le tatoueur ou le vétérinaire, modèle SCC devra être présenté au juge confirmateur avec le certificat de naissance du chien ainsi que le formulaire d'examen de confirmation.

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivés et être accompagnés d'une caution de 76,22 € qui restera acquise à la société organisatrice, si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

PROTECTION DES DONNEES

Par la signature du formulaire, vous autorisez le club à communiquer vos coordonnées à nos prestataires (mise à jour du site internet, réception bulletin, portées, saillies ...)

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil

GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS



CENTRALE
CANINE

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale délevage
 NE = Nationale délevage
 CHPT = Championnat de France

APP = Atrophie progressive de la rétine

Approuvée par la Commission délevage de la SCC le : 14/01/2022

Validée par le Comité de la SCC le : 14/04/2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME	Sujet CONFIRME	RECOMMANDÉ	ELITE B	ELITE A
1 EXC en RE ou SPE + 1 TAN + Identification génétique	3 EXC en exposition sous 3 juges différents + 1 TAN + Identification génétique	1 EXC en CHPT ou NE + 1 EXC en CACTIB ou RE + 1 EXC en SPE + Les 3 EXC sous des juges différents + 1 TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

EN 2316 -V0
 DA : 10/11/2017



RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.

L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent /RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

MEILLEUR VETERAN DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent/RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations,

Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétérans

Si dans les deux ans* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre

(* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr
20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

POINTS DE NON CONFIRMATION

BICHON MALTAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)

ROBE :

- Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.
- Yeux vairons.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON FRISÉ

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure :
Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm
- Toute trace de nanisme

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée ou écourtée.

ROBE :

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées
- Manque total de structure du poil frisée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON HAVANAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 250 de 31/10/2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou - 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

ROBE :

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

RATIER DE PRAGUE

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 363 du 17/05/2019

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
 - Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

ROBE :

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm2), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON BOLONAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 196 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).

- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure.
 - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

ROBE :

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures
- Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

PETIT CHIEN LION

Adoptés par la SCC 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n°233 du 02/04/2004

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

ROBE :

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

Statistiques des chiens inscrits

9e GROUPE

BICHON MALTAIS	13
BABY 3/6 MALES.....	De 1 à 1..... 1
PUPPY MALES.....	De 2 à 2..... 1
JEUNE MALES.....	De 3 à 4..... 2
OUVERTE MALES.....	De 5 à 6..... 2
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 7 à 7..... 1
TAN MALES.....	De 8 à 8..... 1
BABY 3/6 FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 10 à 10..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 11 à 11..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 12 à 12..... 1
TAN FEMELLES.....	De 13 à 13..... 1
BICHON HAVANAIS	13
JEUNE MALES.....	De 14 à 15..... 2
OUVERTE MALES.....	De 16 à 19..... 4
TAN MALES.....	De 20 à 20..... 1
BABY 3/6 FEMELLES.....	De 21 à 22..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 23 à 24..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 25 à 25..... 1
TAN FEMELLES.....	De 26 à 26..... 1
BICHON A POIL FRISE	8
PUPPY MALES.....	De 27 à 27..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 28 à 28..... 1
CHAMPION MALES.....	De 29 à 29..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 30 à 31..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 32 à 34..... 3
PETIT CHIEN LION	1
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 35 à 35..... 1

Soit 35 chiens inscrits pour 24 races dans le 9e Groupe

Soit 35 chiens inscrits pour 24 classes à l'exposition de R.E. Bichons, Petit Chien Lion - Alès (30)

Mlle BODSON Marie-Christine (30)

BICHON MALTAIS

CLASSE BABY 3/6 Mâles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 2

CLASSE BABY 3/6 Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

BICHON HAVANAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 2

CLASSE BABY 3/6 Femelles : 2

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

BICHON A POIL FRISE

CLASSE PUPPY Mâles : 1

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 3

PETIT CHIEN LION

CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

BICHON MALTAIS

CLASSE BABY 3/6 MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

1 TRIOMPHE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN

LOF : 025542 Tat : 250268780578470 né le 29/10/2022 (SAMOURAI WHITE POESIE DE NISJOTIAL X RAIPONCE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

2 TOP MODELE BABY DE L'ADOREE PENELOPPE

LOF : 025264 Tat : 250268780426715 né le 08/07/2022 (CARMIDANICK POSITIVELY SILLY X ROSE-DE-NOEL DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

3 TIMOTHE DE L'ADOREE PENELOPPE

LOF : 024759 Tat : 250268780309354 né le 15/03/2022 (PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X PRECIEUSE DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme GIVAUDAN Martine

4 TORNADE DE L'ADOREE PENELOPPE

LOF : 024638 Tat : 250268780074766 né le 01/02/2022 (PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X PRINCESSE SOFIA DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

5 SAMOURAI WHITE POESIE DE NISJOTIAL

LOF : 023934/02079 Tat : 250269610106282 né le 07/06/2021 (PHANTASMAGORIA BY GOLDEN BLANC X POESIE VOM BLAUEN PLANET ELENA) Prod. Mme KRIEGEL Josiane Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

6 SHELBY COBRA DE L'ADOREE PENELOPPE

LOF : 023901/02070 Tat : 250268743968105 né le 13/06/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X PRINCESSE SOFIA DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

7 NOUNOURS DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN

LOF : 020537 Tat : 250268712668241 né le 15/10/2017 (LEADER-DP'S-ADORE DE NISJOTIAL X FAVORITE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE TAN MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

8 SITH WHITE POESIE DE NISJOTIAL

LOF : 023933 Tat : 250269610106220 né le 07/06/2021 (PHANTASMAGORIA BY GOLDEN BLANC X POESIE VOM BLAUEN PLANET ELENA) Prod. Mme KRIEGEL Josiane Prop. Mme VOILQUIN Aurore

CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

9 TOPAZE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN

LOF : 025543 Tat : 250268780578453 née le 29/10/2022 (SAMOURAI WHITE POESIE DE NISJOTIAL X RAIPONCE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. Mme DIRSCHERL Nicole Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

10 SMOOCY WHITE POESIE DE NISJOTIAL

LOF : 024441 Tat : 250268780215102 née le 19/12/2021 (PHANTASMAGORIA BY GOLDEN BLANC X POESIE VOM BLAUEN PLANET ELENA) Prod. Mme KRIEGEL Josiane Prop. Mme DIRSCHERL Nicole

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**11 SOURCE-DE-L'AMOUR DE L'ADOREE PENELOPPE**

LOF : 024247/03564 Tat : 250268743968079 née le 05/09/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X (CH) CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**12 SOURCE-DE-BONHEUR DE L'ADOREE PENELOPPE**

LOF : 024245/03565 Tat : 250268743968148 née le 05/09/2021 (PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**13 TRIUMPH PLATINIUM TABATHA WHITE XOXO**

LOF : 024813/03581 Tat : 250268780216385 née le 27/01/2022 ((CH) PHANTASMAGORIA BY GOLDEN BLANC X PARAKISS XOXO) Prod. M. HADIDI Yoann Prop. Mme KRIEGEL Josiane

BICHON HAVANAIS**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine****14 DANDY DAISY WARRIOR BEN**

MET : P3295/22 Tat : 972274001462136 né le 10/02/2022 (HAPPY PAWS CHOCO BOY X DANDY DAISY WARRIOR POOKY LADY) Prod. M. GOTH DEZSONE Prop. M. Mme GRAND Bernard et Christelle

15 TOTAL LOOK DEL REY RAKASHI

LOF : 011796 Tat : 250269590719743 né le 11/02/2022 (LUTINO DE LA TOUR DE SENLIS X POUSSIÈRE D-ETOILE FILANTE DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mmes BONDIER / GARCIA Annie-/Catherine

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**16 NOUREV DE LA TOUR DE SENLIS**

LOF : 007758/00590 Tat : 250269606942633 né le 03/07/2017 (KUBA LIBRE SOL DE ALEMANIA X JAYALINA DE LA TOUR DE SENLIS) Prod. Mme ROUQUETTE-TARDY Nadine Prop. Mme FORT Evelyne

17 OPTIMUS PRIME DES NICHEES DE RIOPSE

LOF : 008176/00608 Tat : 250268732198740 né le 30/03/2018 (OTCHO OREO BOY DEL VALLE DEL SUENO X MYLEEN DE LA VALLEE DU REVE) Prod. Mme DRANCOURT Evelyne Prop. Mme FORT Evelyne

18 ORION DE LA TOUR DE SENLIS

LOF : 008281/00591 Tat : 250269608064585 né le 19/01/2018 (LUTINO DE LA TOUR DE SENLIS X JAYALINA DE LA TOUR DE SENLIS) Prod. Mme ROUQUETTE-TARDY Nadine Prop. Mme FORT Evelyne

19 SYLVEBARBE ENTSLEADER COEUR DE MASAI

LOF : 011087/00729 Tat : 250269590422453 né le 02/05/2021 ((CH) IMPERIO FROM BOHEMICA LAND X POLKA HAI DUSHA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER GARREAU Marianne Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine

CLASSE TAN MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**20 SULLY-TINO DE LA LUNE HAVANAISE**

LOF : 011458/00758 Tat : 250269608977119 né le 01/10/2021 (YLANG YLANG OUCHKI X OCCITANIA DEL REY RAKASHI) Prod. Mme CUSY Nicole Prop. Mme DRANCOURT Evelyne

CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**21 TABATHA DU PRINTEMPS DES OLIVETS**

LOF : 012528 Tat : 250268780593956 née le 18/12/2022 (LIMON DU PRINTEMPS DES OLIVETS X DANDY DAISY WARRIOR FLO) Prod. M. Mme GRAND Bernard et Christelle Prop. M. Mme GRAND Bernard et Christelle

22 TEELEYS TENTATION DES NICHEES DE RIOPSE

LOF : 012332 Tat : 250268780434940 née le 14/10/2022 (RIOPSE DES NICHEES DE RIOPSE X PANDORA DE L'ETERNEL MITNESS') Prod. Mme DRANCOURT Evelyne Prop. Mme DRANCOURT Evelyne

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**23 TALBANE DE LA LUNE HAVANAISE**

LOF : 011936 Tat : 250269590792232 née le 10/04/2022 (YLANG YLANG OUCHKI X OCCITANIA DEL REY RAKASHI) Prod. Mme CUSY Nicole Prop. Mme DRANCOURT Evelyne

24 T'AS LE LOOK COCO DEL REY RAKASHI

LOF : 011704 Tat : 250269590778648 née le 14/01/2022 ((CH) LUTINO DE LA TOUR DE SENLIS X LA LEGENDE DE LA TOUR DE SENLIS) Prod. Mme Mlle BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**25 SAMBA DU PRINTEMPS DES OLIVETS**

LOF : 010698 Tat : 250268743709809 née le 03/02/2021 (LIMON DU PRINTEMPS DES OLIVETS X PAN DORA DE LA VALLEE DU REVE) Prod. M. Mme GRAND Bernard et Christelle Prop. Mme TRICOT Christine

CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**26 TITAINA DES NICHEES DE RIOPSE**

LOF : 011755 Tat : 250268780211316 née le 21/02/2022 (RIOPSE DES NICHEES DE RIOPSE X OLYMPE DU DOMAINE DE BRIERE) Prod. Mme DRANCOURT Evelyne Prop. Mme DRANCOURT Evelyne

BICHON A POIL FRISE**CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine****27 TACO DE LA VALLEE AUX PETITS CHIENS**

LOF : 054080 Tat : 250269591114611 né le 28/09/2022 (BRANDON DE CA LA QUIMETA X OPALINE DE LA VALLEE AUX PETITS CHIENS) Prod. M. BOULLE Alain Prop. M. BOULLE Alain

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**28 SWEET LITTLE MARCEL BY LC**

LOF : 052173/03423 Tat : 250269500824415 né le 13/06/2021 (NELSON DES PORTES DE HANAU X INES DES MARAIS DE COURMONT) Prod. Mme CAGNAC Lilou Prop. Mme ARAGON Nadine

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**29 BRANDON DE CA LA QUIMETA**

LOF : 050828/03345 Tat : 985113002573350 né le 07/03/2019 (BELL'KANTE STYLE ANTONIO CASSANO X KAMIANS LEISURE'N PLEASURE) Prod. M. GUARDIA ARANDA David Prop. M. BOULLE Alain

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**30 SHIVA A'DREAM-OF DEVA DU ROYAUME DE BAGHEERA**

LOF : 052627 Tat : 250269100275628 née le 24/11/2021 (JUST A GIGOLO DES PERLES D'HOUELVIN X MYLHA DU ROYAUME DE BAGHEERA) Prod. Mme GIORGINI Jessica Prop. Mlle GIORGINI Jessica

31 TUTTI FRUTTI DEL REY RAKASHI

LOF : 053469 Tat : 250269590818098 née le 28/04/2022 (JORDY DU DOMAINE DES NUITS DE SATIN X BRITNEY II DE CA LA QUIMETA) Prod. Mme Mlle BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mmes BONDIER Annie / GARCIA Catherine

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine**32 NOISETTE DE LA VALLEE AUX PETITS CHIENS**

LOF : 047218/04953 Tat : 250269812253951 née le 29/04/2017 (JAMES BOND DES PORTES DE HANAU X HANDIE DE LA VALLEE AUX PETITS CHIENS) Prod. M. BOULLE Alain Prop. M. BOULLE Alain

33 RHAMA DU ROYAUME DE BAGHEERA

LOF : 050797/05216 Tat : 250269608539476 née le 18/07/2020 (HEAVEN DE LA PLAINE DE SERRIERES X INDIANA DE L'ENCLOS DU VIEUX CHATEAU (DITE INDY)) Prod. Mme GIORGINI Jessica Prop. Mlle GIORGINI Jessica

34 STARLIGHT QUEEN DES PERLES D'HOUELIN

LOF : 051976/05328 Tat : 250268502138361 née le 30/05/2021 (JUST A GIGOLO DES PERLES D'HOUELIN X MAJESTIC QUEEN DU DOMAINE DES PELUCHES BLANCHES) Prod. Mme HACHIN Véronique Prop. Mme HACHIN Véronique

PETIT CHIEN LION

CLASSE CONFIRMATION FEMELLES - JUGE Mlle BODSON Marie-Christine

35 PEARL OFDEW DEL PECH TOLOSAN

LOF : 002896 Tat : 250268712813799 née le 05/04/2019 (L'ELORN' DIT ELORN' X MLLE CHANTE LE BLUES DEL PECH TOLOSAN) Prod. Mme SOULA Sylvie Prop. Mme ESNEE Christine

Liste des exposants
R.E. Bichons, Petit Chien Lion - Alès (30) samedi 01 avril 2023

A

ARAGON Nadine 9, chemin du Pijoula 11380 PRADELLES CABARDES 28

B

BONDIER / GARCIA Annie-/-Catherine 15

BONDIER Annie / GARCIA Catherine 19-24-31

BOULLE Alain Rue de la Poste 81140 VAOUR 27-29-32

D

DIRSCHERL Nicole 3205, route de Tartas 40500 AURICE 1-4-5-7-9-10

DRANCOURT Evelyne 20-22-23-26

E

ESNEE Christine 35

F

FORT Evelyne Parc Fonbrun E 215, chemin de Flore 83100 TOULON 16-17-18

G

GIORGINI Jessica Grande Vigne 228, rue de Chaston 05600 EYGLIERS 30-33

GIVAUDAN Martine 3

GRAND Bernard et Christelle Les Sables en Oisans 1081 chemin Pierre Polycarpe 38520 LE BOURG D'OISANS 14-21

H

HACHIN Véronique 41, boulevard de la Concorde 13009 MARSEILLE 34

K

KRIEGEL Josiane L'Argentier Bleu 20, rue des Alouettes 34340 MARSEILLAN 13

N

NOGUEIRA Marie 2255, route de Vacquiers 31620 BOULOC 2-6-11-12

T

TRICOT Christine 25

V

VOILQUIN Aurore 25, rue Charles Lecocq 66000 PERPIGNAN 8

DÉLÉGUÉS

Nouvelle Aquitaine :

Peggy SAUVIGNAT
254 rue de la Tour Blanche
24650 CHANCELADE
Tél. : 05 53 53 68 33

Déléguée départ. : Vienne(86)

Mickaëla LOIZEAU,
86260 LAPUYE
Tél. : 0632615277

Auvergne – Rhône-Alpes :

Claudine FORISSIER
1 chemin des Creux
03330 NAVES
Tél. : 06 38 01 93 89

Hélène PERCHERANCIER
86 88, rue Gustave Eiffel
Rés. du pré des saules - Bat.C
01100 BELLIGNAT
Tél. 06 20 64 14 32

Bourgogne - Franche-Comté - Grand Est :

Patrice RIGAL
8, Chemin du Montailoux
25440 POINTVILLERS
Tél. : 03 81 63 59 72

Centre – Val de Loire :

Dominique ROPERS
3 rue du Sevrage
37350 NAZELLES NEGRON
Tél : 06 72 57 33 84 – 02 47 57 32 95

Occitanie :

Josiane KRIEGEL
L'Argentier Bleu – 20 rue des Alouettes
34340 MARSEILLAN
Tél. : 06 16 82 31 52

Hauts de France :

Christine CORNU
7 bis rue Cambigneul
62690 AUBIGNY EN ARTOIS
Tél. : 06 18 00 74 35

Déléguée départementale (59)

Ida MERESSE
14, Impasse Ferrer
59220 DENAIN
Tél. : 03 66 22 41 11/ 06 03 79 24 27

Provence – Côte d'Azur :

Evelyne DRANCOURT
3982 route de Lézan
30140 BAGARD
Tél.04 66 55 01 62 / 06 88 88 40 29



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

